

Master | Contrat d'apprentissage | Contrat de professionnalisation |
RNCP 38206

MASTER 2 Droit privé Parcours Droit des assurances (M2_DASSU)

PRÉSENTATION

► Présentation de la formation

Le parcours a pour ambition de former des juristes qui puissent intégrer le marché du travail en étant opérationnels dans tous les champs de l'assurance : rédaction de contrats, gestion de sinistres, conformité, distribution de l'assurance, gestion de contentieux, "risk-management"...

L'objectif de la formation en alternance est de garantir, non seulement l'insertion immédiate des étudiants dans la vie active et leur aptitude à s'adapter aux évolutions du marché mais également la possibilité d'accéder à l'enseignement supérieur grâce à la réalisation de thèses de recherche.

► Objectifs de la formation

À l'issue de la formation, les apprenants seront capables de :

- Analyser et appliquer des connaissances en droit des assurances, y compris dans leur dimension pratique.
- Interpréter et actualiser les évolutions de la législation et de la réglementation en matière d'assurance.
- Évaluer les enjeux contemporains du secteur de l'assurance.
- Utiliser et argumenter sur des questions techniques du droit des assurances dans la perspective de défendre les intérêts de l'employeur ou du client.

► Métiers visés

- Courtier en assurance
- Souscripteur de risques
- Gestionnaire production et sinistre
- Juriste assurance vie
- Conseiller juridique
- Juriste en charge de la gestion de sinistres
- Directeur d'assurance en entreprise
- Avocat en droit des assurances

► Rythme d'alternance

- De septembre à mars : 2,5 jours à l'université (lundi, mardi, mercredi matin)
- Examens intensifs début janvier et mi avril, puis 1 jour formation par mois
- Soutenance de mémoire en septembre

► Dates de la formation et volume horaire

08/09/2025 > 09/09/2026 (480 heures)
Durée : 1 an

UNIVERSITE/ECOLE

► Adresse administrative Composante

Institut des Assurances de Paris

12, place du Panthéon

75005 - PARIS



ADMISSION

► Conditions d'admission

Pré-requis :

Il n'existe pas de profil-type pour les étudiants qui intègrent le Master 2 Droit des assurances. Le plus souvent, les diplômés ont suivi un parcours classique de droit (licence), suivi d'une année de Master 1 en droit privé ou en droit des affaires.

Parmi les pré-requis figurent des connaissances en droit des assurances équivalant à celles d'un cours de Master 1, ainsi qu'un intérêt pour le monde de l'assurance.

► Modalités de candidature

Candidature dématérialisée sur e-candidat.
Examen du dossier par une commission.

CONTACTS

► Vos référents FORMASUP PARIS IDF

Samira BELALA

contact@formasup-paris.com

Pascale GUEROU

Pour les publics en situation de handicap : consultez nos pages dédiées Apprenants et Entreprises.



► Vos contacts « École/Université »

DUCLEROIR Bérangère

iap.eds@univ-paris1.fr

01 44 07 77 62

PROGRAMME

► Code RNCP 38206

► Direction et équipe pédagogique

Direction de la formation : Professeur Jonas KNETSCH

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs en droit et de professionnels spécialistes en assurance.

Liste des intervenants :

Stéphanie AMAR-FLOOD : Professeure agrégée à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Axelle ASTEGIANO-LA RIZZA : Maître de conférences à l'Université Lyon 3

Nicolas AUCLAIR : Maître de conférences à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Mireille BACACHE : Professeur agrégé à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Philippe BAILLOT : Conseiller du Président de GPSA

Agnès BRUN : Professeure agrégée à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Anice CHLAGOU : Dirigeant Letus Private Office

Nicolas CIRON : Avocat associé

Nelly CONVERT : Maître de conférences à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Aurélie DAUGER : Avocate associée

Sabine JOLLY : Maître de conférences à l'Université Lyon 3

Jonas KNETSCH : Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Joshua LECARPENTIER-COHN : Juriste CTIP

Pierre-Grégoire MARLY : Professeur agrégé à l'Université du Mans

Camille MOHAMAD-RIALLAND : Juriste CTIP

Jean-Charles NAIMI : Secrétaire général Vovoxx

Bertrand NERAUDAU : Avocat associé

Romain PASEROT : Professeur associé à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

Louix PERDRIX : Professeur à l'Université Paris-Est Créteil

Lionel TCHANG : Inspecteur des finances publiques

Christophe VERNIERES : Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

► Contenus des enseignements

Les étudiants suivront l'intégralité des unités d'enseignement sur une année universitaire. Ces unités d'enseignement comprennent 2 blocs d'enseignements théoriques et 2 blocs d'enseignements pratiques.

	Volume horaire session -1 année 1 ▼
Programme détaillé de la formation	
Contrat d'assurance	30h
Entreprise d'assurance	15h
Assurance de dommages	15h
Droit du dommage corporel	15h
Assurance Transports	15h
DIP et assurances	15h
Economie de l'assurance	20h
Assurance cyber	9h

Assurance et conformité	6h
Gestion des risques	15h
Conférences	20h
Histoire de l'assurance	15h
Articulations des systèmes d'indemnisation	15h
Assurance construction	15h
Assurance vie	15h
Assurance automobile	15h
Assurance des professionnels de santé	15h
Assurance et environnement	15h
Fiscalité de l'assurance	20h
Assurance de personnes	15h
Retraite et prévoyance	15h
Pratique de l'assurance-vie	15h
Anglais juridique	20h
Méthodologies et Professionnalisation	64h

Evaluations

51h

► Modalités pédagogiques

Alternance d'enseignement de fondamentaux, notions et méthodologie, et d'ateliers, conférences et séminaires professionnels.

► Contrôle des connaissances

Un examen est organisé pour chaque semestre d'enseignement. Les épreuves ont lieu selon le cas à la fin de chaque semestre ou de l'année universitaire.

Le contrôle des aptitudes et des connaissances comporte suivant le cas :

- Un contrôle continu,
- Des épreuves écrites anonymes,
- Des examens oraux,
- Un mémoire ou un stage

► Diplôme délivré

Diplôme de Master. Domaine Droit, économie, gestion ; Mention Droit privé ; Parcours Droit des Assurances.

Diplôme national de niveau 7 du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche délivré par l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

COMPÉTENCES

- Rédaction de contrat conformément aux règles du droit des assurances
- Proposition et développement de produits d'assurance
- Instruction et règlement de dossiers d'indemnisation
- Gestion de la procédure de non-paiement des primes ou des cotisations
- Traitement des réclamations et litiges
- Défense et accompagnement des assureurs / assurés

► Développement de savoirs et de savoir-faire

- Suivre la législation et la réglementation relatives aux assurances des personnes et des entreprises.
- Déceler les besoins du client et l'aider à établir son cahier des charges dans sa recherche de garantie la plus adaptée.
- Informer et conseiller sur les produits d'assurance proposés à la clientèle.

► Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés

- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale. Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines.
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines. Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux.
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation.

► Communication spécialisée pour le transfert de connaissances

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère.

► Appui à la transformation en contexte professionnel

- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe.
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en oeuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif.
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles.